

natura , le bon choix...

pour la reconnaissance de 23 thérapies

- Acupressure
- Acupuncture
- Aromathérapie
- Drainage lymphatique
- Etiopathie
- Fasciathérapie – pulsologie
- Homéopathie
- Iridologie
- Kinésiologie
- Médecine chinoise
- Mésothérapie
- Orthobionomy
- Ostéopathie
- Phytothérapie
- Réflexologie
- Sérocytothérapie
- Shiatsu
- Sophrologie curative
- Sympathicothérapie
- Thérapie cranio-sacrée
- Thérapie neurale

Uniquement sur prescription médicale

- Eurythmie curative
- Eutonie

L'étendue du remboursement

Première consultation/bilan de santé

- jusqu'à 30 minutes Fr. 50.–
- par 1/4 heure supplémentaire Fr. 20.–
- total maximum Fr. 130.–

Consultations/séances ultérieures:

- jusqu'à 30 minutes Fr. 50.–
- par 1/4 heure supplémentaire Fr. 20.–
- maximum par séance Fr. 110.–

Sans requête préalable, **Assura S.A.** garantit annuellement la prise en charge de 12 consultations ou séances.

Remboursement à 90% des montants précités

Franchise annuelle Fr. 200.–

Examens de laboratoire et remèdes prescrits:

- maximum annuel Fr. 800.–

Bonus

Suppression d'une franchise annuelle après 5 ans sans participation financière d'Assura S.A.



La douceur des primes

Primes mensuelles (sans accident)

- Enfants, rabais familial de 20% Fr. 5.60
- Adultes, dès Fr. 19.–

Rabais de combinaison

Pour la souscription d'une catégorie **Natura** et d'une catégorie **Complementa Maxi**, les rabais suivants sont accordés sur les primes mensuelles:

- Complementa Maxi Fr. 2.–
- Natura Fr. 4.–

* Assura garantit l'âge d'entrée, dès 26 ans

Restez jeune avec Assura! Contrairement à la plupart des assureurs maladie, Assura S.A. n'augmente pas ses primes en fonction de l'âge pour les assurances complémentaires. Grâce à cet avantage, **vos primes acquises lors de l'adhésion resteront abordables.**

Les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

Assura garantit l'âge d'entrée!*